

Dictée des CE2 – mardi 26/05

Conseils préalables :

- Lisez une première fois la dictée, sans que vos enfants commencent à écrire. Par la seule écoute, ils se concentrent sur les « pièges », les accords, etc.
- Pendant la dictée, appuyez bien les liaisons, vous pouvez également accentuer les déterminants pour les aiguiller (ex : je nourris meeees poissons) ; ils ont l'habitude de m'entendre le faire et, normalement, devraient être plus vigilants.
- La dictée est au présent, votre enfant peut donc s'entraîner à conjuguer un ou deux verbes en –er dans son cahier de brouillon et relire ses leçons avant de commencer la dictée.
- Une fois la dictée bien relue, corrigez-la avec votre enfant. Il écrira en vert les mots mal orthographiés.

Dictée d'entraînement

Des lumières s'allument dans la maison. Gaston et Colette entendent les petits pas légers de la sorcière.

- Horreur..., fait-elle. Des enfants !

Codage pour l'aide à la correction:

- Soulignés : les mots connus pour avoir été appris en dictées de mots.
- En **rouge** : les accords du verbe
- En **bleu** les accords dans le groupe nominal
- En **vert** : les principaux mots invariables.

Une vigilance particulière pourra être portée pour la ponctuation dans le dialogue : « ..., » que vous pouvez verbaliser par « points de suspension, et on ajoute une virgule juste après les points de suspension ». Comme ça risque de les étonner, vous pouvez leur préciser que c'est une particularité de la ponctuation dans les dialogues, et qu'il ne faudra pas mettre de majuscule après.

De même, pour l'inversion sujet-verbe, « fait-elle », vous pouvez les aiguiller en leur disant ensuite « fait, petit tiret, elle » ; ils peuvent écouter comment on prononce « fait-elle » qui nous donne un indice pour la lettre muette du verbe conjugué « fait ».

- CE2

Dictée d'entraînement

Ces fantômes n'**ont** **vraiment rien** d'extraordinaire et je serai courageuse.

Codage de la dictée pour guider la correction :

- Soulignés : les mots connus pour avoir été appris en dictées de mots.
- En **rouge** : les accords du verbe
- En **bleu** les accords dans le groupe nominal
- En **vert** : les principaux mots invariables.

Un point de vigilance particulier pour le mot « ces ». Nous l'avons déjà rencontré en classe lors des dictées et lors des leçons sur les déterminants. Si votre enfant fait une erreur et l'écrit « ses », rappelez-lui que :

- Ses = déterminant possessif (ça indique que ça nous appartient, qu'on possède)

- Ces = déterminant démonstratif (quand on veut « montrer », désigner quelque chose)

Ici, les fantômes ne lui appartiennent pas, ce ne sont pas les siens. Donc, on écrit « ces »